

Sud

Salariés

orange

Paris, 6 novembre 2014

Elections DP-CE 18/19/20 novembre 2014



Des milliards d'euros pour les marchés financiers !

Orange, Free, Numericable et d'autres multinationales se battent pour racheter des portefeuilles de clients. Des milliards d'euros contribuent au mercato des communications.

Ces opérations financières se font au détriment des investissements et des innovations dans le secteur, ce bien public indispensable au quotidien de l'humanité.

Au même moment, les revenus de la majorité des salarié-es sont gelés, les questions d'emploi inquiètent celles et ceux partent et les jeunes sont condamnés à la précarité.



Faire entendre la voix des salarié-es

Quand le groupe dégage encore 31,3% de marge au 3ème trimestre, les salarié-es qui produisent la richesse d'Orange ne doivent pas se résigner à être oubliés.

Sud entend donner de la voix pour défendre du plus petit au plus grand des intérêts collectifs des salarié-es. Chacun-e doit être à égalité des droits dans sa vie professionnelle ou citoyenne.

Chaque voix comptera dans ces élections DP et CE pour que Sud puisse être fortement entendu et contribuer, avec tous les autres syndicats qui le voudront bien, à défendre les intérêts des salarié-es sans se résigner à regarder les marchés financiers se rassasier.



Salaires et évolution de carrière, emplois, Organisation et conditions de travail.. On mérite mieux

Nous réclamons des augmentations générales uniformes pour toutes et tous et l'arrêt du creusement des écarts salariaux.

Nous revendiquons des formations et des évolutions de carrière reconnaissant les qualifications nouvelles.

Dès 2014, c'est 5000 recrutements qu'il nous faut

Nous revendiquons la négociation d'un plan de recrutements pour faire face aux départs avec l'intégration de toutes les sous-traitantes qui le souhaitent et l'embauche massive des jeunes alternant-es en CDI.

La direction a légalement la responsabilité de notre santé au travail. Les recours à l'initiative de Sud devant la justice participent à le démontrer.

Nous revendiquons une vie professionnelle et une organisation du travail de qualité.

POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

Voter SUD pour défendre nos droits. Cliquer SUD pour que nos revendications soient portées devant les directions.



Egalité des droits dans l'accès aux ASC !

Les CE et autres CCE ont un rôle pour l'avenir des salarié-es. Pourtant, nous sommes souvent appelé-es à voter pour l'organisation qui promet le plus pour les prestations sociales et culturelles... avec un montant total qui baisse en même temps que le nombre de salarié-es du groupe.

Sud revendique une égalité des droits d'accès au social, à la culture et aux loisirs pour toutes les salarié-es quel que soit leur statut ou leur affectation.

Les aides aux prestations doivent être distribuées avec la prise en compte d'un quotient familial ou social. Les CE doivent proposer des activités après consultation du personnel, une gestion transparente et des informations aux salarié-es.



Un monde citoyen

Sud veut une autre répartition des richesses pour satisfaire les revendications du personnel mais notre fédération veut également tourner le dos à cette gestion purement financière.

Sud réclame des politiques publiques pour contraindre les acteurs du secteur à penser l'avenir avant tout pour le bien être des populations.

L'innovation doit être développée pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux. La numérisation de notre société doit se faire dans l'intérêt du public plutôt qu'une «digitalisation» tournée vers des gains financiers, jusque dans la commercialisation des données confidentielles des personnes.



Gagner la représentativité

Les CE et autres CCE examinent et donnent leur avis sur les projets de réorganisation du travail, les Plans de Sauvegarde de l'Emploi, l'avenir des emplois ou sont consultés sur les accords salariaux. Ce sont eux aussi qui saisissent les juges pour en contester la teneur...

Toute organisation syndicale n'ayant pas obtenu 10% des suffrages au premier tour des élections des titulaires CE est réputée non représentative.

La perte de représentativité d'un syndicat peut avoir de l'effet pour la diversité des opinions. En effet, une organisation syndicale non représentative peut certes continuer d'exister mais elle n'est plus invitée aux négociations. Son expression n'a pas le même poids, elle ne peut exercer un droit d'opposition aux projets de l'entreprise et n'est pas en mesure de déposer des préavis de grève si besoin.

Chaque voix comptera pour faire entendre Sud !

Les guides pratiques .. pour voir la vie en rose



Les militant-es de Sud s'emploient à rappeler et renforcer les droits des salarié-es au quotidien.

Le guide pratique de Sud dont la dernière édition est diffusée gratuitement à 60 000 exemplaires, est une illustration de cette volonté.

Un nouveau guide pratique des apprenti-es, contrats de professionnalisation et stagiaires est également disponible.



s'abonner à la lettre d'information de Sud : sympa@sudptt.org